

Le Mot du Maire

Mes vœux à votre attention sont des vœux de bonheur partagé, de santé et de réussite pour vous et vos proches. Je veux redire ici notre pleine compassion à l'endroit des familles qui ont perdu un de leurs proches, et plus précisément à la famille Curutchet.

Je souhaite du fond du cœur qu'à l'occasion de cette année électorale, nous prenions enfin le chemin de l'Humain. Car c'est au sein de nos villes que se tissent la solidarité du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, aux quatre coins de nos rues que se construit ce si précieux vivre-ensemble. C'est dans cet esprit que je souhaite remercier à nouveaux tous les citoyens engagés au service de la collectivité. Employés communaux, bénévoles d'associations, enseignants, élus municipaux ont œuvré et continuent à apporter aux autres ces petits suppléments de vie qui font l'âme d'une commune.

2017 sera l'année de l'intégration des services municipaux dans les nouveaux locaux de la mairie que je vous invite à découvrir.

Le 1er janvier 2017 Bougarber a rejoint une nouvelle intercommunalité issue de la fusion de l'agglomération Pau Pyrénées et d'une partie des Communauté de Communes du Mieu de Béarn mettant fin à 52 années de vie partagée pour les communes du Mieu. Ce nouvel ensemble qui conjuguera le rural et l'urbain devrait allier les richesses, les atouts et les compétences de tous pour créer une nouvelle dynamique économique et sociale renforçant notre position sur le plan départemental et régional.

Corinne HAU
Maire de Bougarber

Horaires d'ouverture de ma mairie

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h00

Mercredi de 9h à 12h

05.59.83.20.21 et www.bougarber.fr

mairie@bougarber.fr

Travaux

Les services de la mairie ont réintégré les locaux depuis le 9 janvier. Rappelons que les enjeux de ces aménagements concernaient principalement la mise aux normes en accessibilité.



Etat-Civil automne-hiver 2016

Naissances

5 Décembre : Charline, Sandra MATERNE

Décès

27 Octobre : Denise, Marie BARBÉ épouse LABADOT

3 Décembre : Lucien, Simon, Bernard LAUROUA

30 Décembre : Jean-Jacques CURUTCHET



Vie Scolaire

Les inscriptions scolaires sont ouvertes depuis le mois de janvier. Nous vous invitons à venir remplir les formalités en mairie, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

A compter du 30 janvier, Isabelle Van Damme remplacera Hélène à l'école aux côtés de Laetitia en tant qu'ATSEM (Assistant Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle). Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune et souhaitons bonne continuation à Hélène dans ses futurs projets professionnels.



Intercommunalité

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées et les Communautés de communes de Gave & Coteaux et du Mieu de Béarn ont fusionné pour donner naissance à Pau Béarn Pyrénées.

Cette agglomération de 31 communes compte 162 000 habitants, soit 45 % de la population du Béarn. Une dimension qui permettra à la fois de rayonner plus intensément au-delà de nos frontières et de conserver une réelle proximité avec l'ensemble des habitants. Pau Béarn Pyrénées renforce ainsi son statut de « territoire clé » de Nouvelle Aquitaine. Un numéro unique a été mis en place, avec un interlocuteur dédié du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

ALLO – AGGLO : 05 59 11 50 50

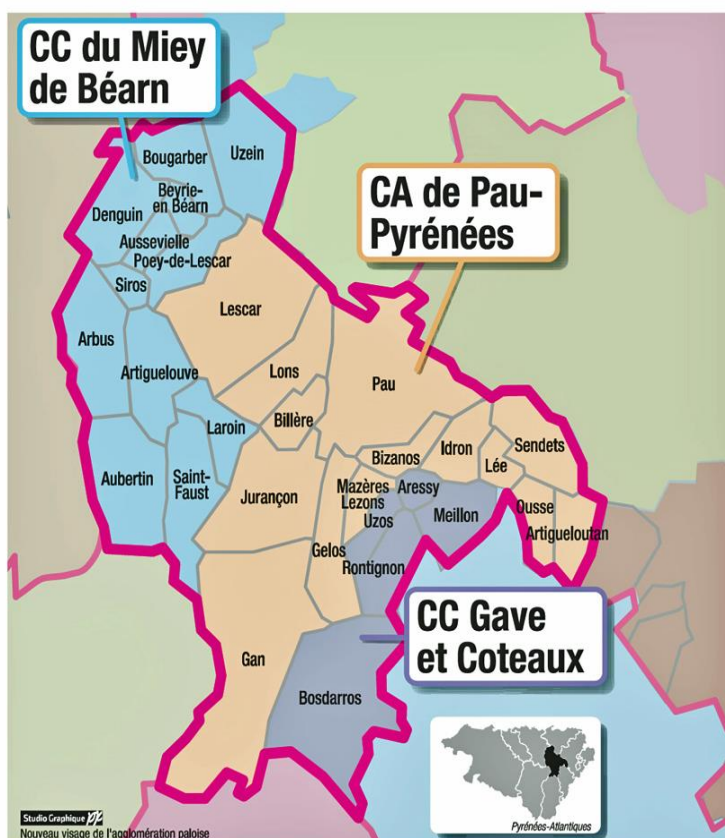
infos@agglo-pau.fr



ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES USAGERS

SERVICES	LIEUX	JOURS
DECHETS Demandes de bacs Redevance incitative	Locaux Mieu de Béarn	Mercredi et vendredi 9h30 - 12h30 12h30 - 18h
URBANISME	Locaux Mieu de Béarn	Mercredi et vendredi après midi (sur rendez-vous 05 59 11 50 50)
PETITE ENFANCE	Locaux Mieu de Béarn	Permanence coordinatrice à partir de février le lundi après-midi et mardi matin au Relais Assistantes Maternelles du lundi au vendredi

PAU Béarn
Pyrénées
Communauté d'Agglomération



Un Noël participatif

Belle initiative du Comité des Fêtes qui nous a proposé cette année de mettre à disposition des enfants un sapin prêt à décorer. Installé place de la mairie, les enfants étaient invités à y accrocher leurs décorations, mais également à déposer leur liste dans une boîte destinée au Père Noël. Merci à tous les enfants pour leur investissement.

Vie Associative

L'assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le 10 février 2017 à 20h à la salle des associations du Centre Socio Culturel. En présence de ses membres, un nouveau bureau sera élu.

Toutes personnes désireuses de s'investir à leurs côtés sont les bienvenues.